

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BLOU

SEANCE DU MARDI 13 SEPTEMBRE 2016

L'an deux mille seize, le treize septembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLOU, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la Présidence de Madame Marie SEYEUX, Maire.

PRESENTS : Mesdames et Messieurs SEYEUX Marie – RETIF Jean-Philippe – BOIREAU Christophe - RICHT Marie-Christine - NOUVELLET Elisabeth - POIRIER Jean-Marc - RAIMBAULT Fabrice - DE BRITO Maria-Rosa - PLANCHENAULT Florence - HERVE Véronique - GUION José - SAINT-JEAN Stéphanie.

EXCUSES : MM. LEBEAUPIN Christophe - DANGUY Dominique

ABSENT : /

SECRETAIRE de SEANCE : M. BOIREAU Christophe.

❶ CREATION D'UN SYNDICAT INTERCOMMUNAL

La fusion entre les Communautés de Communes de Doué, Gennes, Longué et l'Agglo de Saumur sera effective à compter du 1^{er} janvier 2017. Certaines compétences de la com-com Loire Longué ne le seront pas dans la prochaine Agglo. En conséquence, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, émet un avis favorable sur le principe de création d'un syndicat intercommunal chargé des compétences équipements sportifs couverts, petite enfance et musique.

❷ RAPPORTS D'ACTIVITES 2015 DE LA CCLL ET DU SPANC

Après communication au Conseil Municipal, aucune observation n'est formulée sur les rapports d'activité 2015 de la Communauté de Communes Loire-Longué et du SPANC.

❸ PPRI VAL AUTHION

Madame le Maire présente au Conseil Municipal la future carte des aléas et des enjeux du PPRI Val Authion. Vu le peu d'impact sur le territoire de la Commune de Blou et la faible surface concernée (environ 7 ha 50), non urbanisée et non urbanisable, composée seulement de terres agricoles, le Conseil Municipal demande le retrait de la Commune du nouveau PPRI Val d'Authion et en conséquence émet un avis défavorable à la nouvelle carte des enjeux.

❹ BILAN RENTREE SCOLAIRE

L'effectif est de 60 élèves répartis en trois classes. Les travaux de la cantine sont en voie d'achèvement. Il faut souligner la réactivité des employés communaux suite à une fuite d'eau au lave-vaisselle. Coté parking, des devis vont être demandés pour la création d'une clôture en bois le long du nouveau parking coté école (soit environ 65 mètres linéaires). En effet, il est nécessaire de séparer le parking du terrain privé afin d'empêcher le passage des piétons sur ce terrain.

❺ ADMISSION EN NON VALEUR

Suite à des impayés de redevances d'assainissement irrécouvrables et sur proposition du Trésorier de Longué, le Conseil Municipal décide de statuer favorablement à l'admission en non-valeur d'un montant de 79,26€.

❻ CHALLENGE INTERASSOCIATIONS

Le comité des fêtes a fait une demande pour que la commune offre le vin d'honneur lors de la finale du challenge interassociations. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, rappelle que la commune verse aux associations des subventions qui sont destinées à participer aux frais de fonctionnement des dites associations et qu'au titre de l'équité par rapport aux autres associations, il ne peut répondre favorablement à cette demande.

🔗 QUESTIONS DIVERSES

⇒ Mails de M. MILLET : lecture en est donnée au Conseil Municipal qui n'y donne pas suite.

⇒ Vitesse : afin de sécuriser la Route de Vernantes vu la vitesse des véhicules, des devis concernant la création de plateaux seront présentés lors du prochain conseil d'octobre. Sur la route de la Croix de placé, des riverains se plaignent là aussi de la vitesse excessive. Le conseil réfléchit à la solution la mieux adaptée, la route ayant été refaite dernièrement.

⇒ Travaux : les trous à l'entrée du nouveau parking vont être bouchés. Du sable va être commandé pour mettre sur le terrain de football. Le portail et le portillon vont être déplacés afin de mieux sécuriser l'accès au stade. Prévoir également la pose de placo et d'un petit chauffe-eau dans le local du comité des fêtes.

⇒ Bancs : il a été demandé d'installer des bancs au terrain multisport et sur le chemin qui mène au château d'eau. Les anciens bancs situés sur ce chemin seront remis en état. Près du terrain multisport, la demande sera revue après la réalisation des finitions autour du terrain.

⇒ Associations :

- la Section des Anciens Combattants accompagnera les CM2 pour la visite du musée des Blindés à Saumur ;

- USB Foot : soirée choucroute le 8 octobre ;

- APE : trois nouveaux rentrent dans le bureau ;

- Garderie périscolaire : 5 nouvelles familles se sont inscrites à la rentrée scolaire ;

- Téléthon : les 24 heures de boule de fort seront organisées cette année.

⇒ Commission animation : réunion le mardi 27 septembre 2016 pour faire le bilan des 2 manifestations organisées.

⇒ Restaurant la Renaissance : Mme SEYEUX et M. RETIF ont rencontré M. BRAULT concernant la fermeture du commerce qui sera effective au 31 décembre. Une discussion s'est engagée pour la suite à donner au seul commerce du bourg. Affaire à suivre.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.